

# PLAN OPÉRATIONNEL : CENTRE CULTUREL DE CARAQUET

220, BOUL. ST-PIERRE OUEST, LOCAL 200

CARAQUET NB E1W 1A5

Tél : 506-726-5000

[info@cccaraquet.com](mailto:info@cccaraquet.com)

Date de mise en œuvre : 27 juillet 2020

Signataire autorisé : Claude L'Espérance, directeur général

## 1. PARTICULARITÉS DES LIEUX

- Billetterie
- Galerie d'art
- Salle de spectacle
- Bureaux administratifs
- Comptoir service (bar)
- Cuisinette
- Corridors et Espaces partagés avec locataires et visiteurs
- Salle de réunion 317 & 318

## 2. ÉVALUATION DES RISQUES

- Population à risque : Jeunes enfants, personnes âgées,
- Espaces intérieurs
- Interaction directe avec le public
- Manipulation de matériaux et d'équipements
- Échange d'argent, de billets de spectacle
- Files d'attente
- Livraisons

## 3. DIRECTIVES PROVINCIALES

- Document d'orientation pour les mesures de santé publique d'ordre général pendant le rétablissement relatif à la COVID-19 :  
<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/document-orientation/prise-decisions-fondees-risques-lieux-travail-entreprises-pandemie-covid-19.html>

## 4. PRINCIPALES STRATÉGIES D'ATTÉNUATION DES RISQUES

- Mettre en place un processus de dépistage passif pour les visiteurs et les spectateurs, ainsi qu'un dépistage actif pour les utilisateurs récurrents (locataires, contractuels et le personnel).
- Interdire les contacts physiques, réduire leur proximité et leur durée.
- Modifier l'infrastructure pour favoriser une distance physique de 2 mètres.
- Définir les taux d'occupation maximum par local.
- Installer des barrières physiques et de l'affichage directionnel.
- Exiger le port du masque en tissu non médical si la distance ne peut être respectée.
- Fournir des produits base d'alcool pour la désinfection des mains.
- Fournir de l'équipement de sécurité. Masques, visières, gants.

- Encourager le télétravail et l'accès au programme d'aide aux employés.
- Promouvoir et respecter l'étiquette respiratoire.
- Augmenter la fréquence de désinfection et de nettoyage quotidien du lieu.
- Tenir un registre des visites lors d'évènements dans le Foyer, la salle de spectacle ou dans une salle de réunion.
- Communiquer abondamment les nouvelles mesures mises en place au personnel et au public.
- Mettre en place des mesures d'imputabilité et de surveillance pour appuyer le plan.

## **5. NETTOYAGE ET DÉSINFECTION**

- Un nettoyage professionnel du lieu sera complété au quotidien et une attention particulière sera portée à la désinfection des surfaces à plus haut risque, comme le hall d'entrée, les toilettes, les poignées de porte, les battants de porte, les rampes d'escalier, les accoudoirs de chaise, les interrupteurs d'éclairage, les installations sanitaires et autres objets qui sont touchés par plusieurs personnes.
- De plus, chaque utilisateur est responsable de désinfecter son espace de travail (clavier, dessus de bureau, téléphone, poignées de porte, chaises, etc.) au moins une fois par jour et tout autre endroit/objet utilisé.
- Une solution d'alcool désinfectante pour les mains sera placée (et obligatoire pour tous les visiteurs) à l'entrée du bâtiment, à la réception et à plusieurs autres points stratégiques. Le lavage fréquent des mains reste la solution privilégiée et sera encouragée auprès des utilisateurs du Centre.
- Une station comprenant des produits désinfectants dans des bouteilles individuelles et des linges nettoyants sera aménagée comme point de ravitaillement pour les employés du Centre.
- Le Centre est responsable de la mise à disposition d'une quantité suffisante de savon, de distributeurs de serviettes et de désinfectant, ainsi que de la garantie que les locaux sont nettoyés et désinfectés régulièrement et de manière professionnelle.
- De l'équipement de protection personnelle supplémentaire (masque, gants, lunettes, etc.) sera disponible sur place en cas de besoin.

## **6. PROCÉDURE D'ACCUEIL**

Deux procédures seront mises en place, une pour les visiteurs et une pour les utilisateurs :

- **Visiteurs** : Sans rendez-vous, pour une demande de service ou d'information ou pour visiter la galerie d'art. Tout visiteur devra :
  - Répondre (dans la négative) aux questions affichées sur les portes d'entrée du Centre avant d'entrer dans le bâtiment.
  - Avoir un masque non médical à porter de main.
  - Se désinfecter les mains avec la solution à base d'alcool dès son entrée dans le bâtiment, et le faire avant d'entrée aux salles de bain.
  - Respecter les points d'attente et les flèches installés au sol, à

l'extérieur et l'intérieur du bâtiment, ainsi que les consignes de distanciation dans les escaliers et corridors.

- Sortir du bâtiment dès la fin de sa visite.
- **Utilisateurs** : Pour les locataires, artistes, personnel et utilisateurs des salles de réunion au local 317 & 318. En plus des directives pour les visiteurs, tous ces utilisateurs devront obligatoirement :
  - Se laver les mains dans l'espace réservé à cet effet avant de se rendre à son espace assigné et aux salles de bains
  - Déposer ses affaires uniquement dans son espace assigné ou leur local.
  - Les utilisateurs devront limiter au maximum leurs déplacements dans le Centre.
- **Spectateurs** : les personnes assistants à des événements dans la salle de spectacle devront :
  - Attendre à l'extérieur de la porte principale (#1)
  - Répondre (dans la négative) aux questions affichées sur la porte d'entrée du Centre avant d'entrer dans le bâtiment.
  - Porter un masque non médical avant d'entrée dans le bâtiment. Le Centre dispose d'un stock suffisant de masques d'hygiène qui peuvent être fournis au public sur demande. Vous pourrez l'enlever dès que vous serez assis à votre place. Il faudra le remettre dès que vous voulez vous déplacer.
  - Se désinfecter les mains avec la solution à base d'alcool dès son entrée dans le bâtiment, et le faire avant d'entrée aux salles de bain.
  - S'inscrire au registre en inscrivant son nom complet et son numéro de téléphone et/ou courriel à l'endroit prévu
  - Respecter les points d'attente et les flèches installés au sol, à l'extérieur et l'intérieur du bâtiment, ainsi que les consignes de distanciation dans les escaliers et corridors.
  - Sortir du bâtiment dès la fin du spectacle.

## **7. PROCÉDURES D'UTILISATION**

- **Le bâtiment en général**
  - Porte # 1 = Entrée et sortie
  - Porte # 2 = Sortie seulement
  - Porte # 3 = CBPA seulement
  - Porte # 4 = Entrée seulement
  - Porte # 5 = CSRPA et sortie seulement pour les utilisateurs du Centre culturel
  - Porte # 8 = Équipe technique seulement

- Porte # 9 = Halte scolaire, Espace créatif 305 et artistes lors de spectacle
- Escalier de l'entrée # 1 = Monter et descendre
- Escalier de l'entrée # 2 = Descendre seulement
- Escalier de l'entrée # 5 = Descendre seulement

- **Le foyer du Centre et la Galerie d'art**

- Des flèches directionnelles et des points d'attentes seront installés au plancher pour définir la circulation.
- Seulement deux personnes en même temps devront être dans la galerie et les gens devront suivre les flèches au sol.

- **Espace de réception et billetterie**

- Un plexiglass transparent sera installé à la réception pour faciliter la discussion entre les clients et le personnel d'accueil.
- Les paiements électroniques seront encouragés. Les paiements en argent seront acceptés, mais le personnel devra se désinfecter les mains après la transaction et se laver les mains à intervalles réguliers.
- L'appareil Interac, les stylos et tout autre outil partagé avec le public seront nettoyés après chaque utilisation.
- Des rappels visuels seront installés afin d'encourager la distanciation, le lavage des mains et l'étiquette respiratoire.

- **Corridors**

- Respecter l'espace de distanciation de 2 mètres dans le corridor.
- Porter un masque en tissu lorsque la distanciation n'est pas possible.
- Des outils directionnels seront installés afin de faciliter la circulation et permettre la distanciation.

- **Toilettes**

- Des affiches sur le lavage des mains seront installées.
- Un maximum de 3 personnes à la fois sera permis.

- **Loges**

- Un plan pour les loges sera aménagé à chaque représentation / spectacle selon le nombre d'artistes. Le local 317 et 318 pourront être utilisés

- **Salle de réunion**
  - Salle 317 = 9 personnes seulement à des tables séparées
  - Salle 318 = 4 personnes autour de la grande table
- **Comptoir service (bar)**
  - Le Centre continuera à offrir le service de bar lors de ses activités.
  - Un plexiglass transparent sera installé entre le client et les membres du personnel.
  - Dans le cas où plus d'une personne serait nécessaire pour offrir le service, ces dernières devront porter un masque puisque la distanciation ne sera pas possible.
  - Les boissons seront servies dans leur contenant original lorsque possible.
  - Le personnel ramassera les contenants en portant des gants, une fois que tous les spectateurs auront quitter la salle.
  - Des outils visuels seront installés au plancher pour identifier l'endroit où faire la file.
- **Marchandises**
  - La vente d'articles de marchandises (p.ex. livres et CD) peut être effectuée dans le respect de la règle de distanciation et des mesures d'hygiène.
- **Activité dans la zone réservée au public**
  - Pendant les représentations, les personnes suivantes peuvent se trouver dans la zone réservée au public: régie lumière/son/vidéo, gérant de salle et personnel technique, bénévoles placiers.
  - Toutes les parties concernées respectent la règle de distanciation. Si celle-ci ne peut pas être respectée, des mesures alternatives doivent être prises (p.ex. vitre en plexiglas, masque d'hygiène).
  - Pour les formats où les deux groupes « public » et « équipe artistique » se trouvent dans la même zone, les règles de distanciation et d'hygiène doivent être respectées par tous les participants.
- **Zone de spectacle autour de la scène et zone de jeu**
  - La scène et la zone réservée au public est séparées. La distance entre le bord de la scène et la zone du public est de 2m. Si la règle de distanciation entre le bord de la scène et le public ne peut pas être respectée, des mesures doivent être prises (p.ex. laisser la première rangée de sièges libre).
  - La responsabilité dans le domaine du spectacle est répartie comme suit: le Centre est responsable de la zone du public et l'équipe

artistique est responsable de ce qui se passe sur scène.

- Les artistes respectent la règle de distanciation par rapport à la zone réservée au public.
  - L'équipe artistique décide sous sa propre responsabilité dans quelle mesure les mesures de protection recommandées peuvent être prises en compte dans son travail artistique. Il est recommandé de respecter la règle de distanciation. Si cela n'est pas possible, d'autres mesures de protection sont recommandées.
  - L'interaction avec le public n'est pas recommandée et, le cas échéant, n'est possible qu'en accord avec le Centre.
- 
- **Zone d'activité derrière la scène**
    - Dans la zone située derrière la scène (backstage), tous les participants respectent autant que possible la règle de distanciation, sans cela d'autres mesures de protection sont recommandées (p.ex. masques d'hygiène).
    - Les représentations/ l'accès à la scène ne se feront pas en traversant la zone réservée au public, si possible.
    - Les portes, poignées de porte, surfaces, interrupteurs et tous les objets qui sont touchés par plusieurs personnes sont nettoyés et désinfectés après chaque représentation.
- 
- **Responsabilité en cas de location / de spectacles**
    - La responsabilité concernant la mise en œuvre des mesures de protection pendant la location/ le spectacle est transféré au locataire avec la validité du contrat. Si les locaux sont utilisés par le locataire d'une manière qui s'écarte du plan de protection existant du Centre (p.ex. disposition différente des places assises), un plan de protection propre au locataire doit être soumis.
    - Le locataire doit fournir des équipements de protection et du matériel d'hygiène (p.ex. postes de désinfection, masques d'hygiène) pour son équipe
    - Il est judicieux de désigner une personne chargée de veiller au respect du plan de protection, aussi bien du côté du Centre que du côté du locataire.

## **PLAN D’AFFICHAGE**

### **Pastilles d’attente X**

Entrée du Centre (extérieur et intérieur)  
Corridors  
Bar  
Billetterie  
Salle de bain  
Salle de spectacles

### **Questionnaire d’autoévaluation**

Toutes les entrées  
Réception

### **Stop. Laver et/ou désinfecter les mains**

Entrée du Centre  
Toutes les salles de bains

### **Flèches directionnelles**

Sur tous les niveaux, pour créer des couloirs à sens unique

### **Nombre maximum de personnes par local**

Sur chaque porte accessible aux utilisateurs

### **Port du masque obligatoire**

Lors de spectacle à la porte # 4

## **ANNEXES**

Annexe 1 - Spectacles sans et avec public  
Annexe 2 - Plan de nettoyage et désinfection avec journal de ménage (checklist)  
Annexe 3 - Registre des visiteurs et des utilisateurs  
Annexe 4 - Plans du bâtiment et de la salle adaptée  
Annexe 5 - Affichage



# ANNEXE 1

## Spectacles

### Spectacle sans public

#### **Principales stratégies clés pour prévenir et contrôler les risques de contagion**

- Le port du masque sera obligatoire dans le cas où les règles de distanciation ne peuvent être respectées.
- Tous les équipements devront être nettoyés avant et après chaque utilisation.

#### **Arrivée et départ des artistes**

- Les artistes et techniciens entreront par une entrée désignée et quitteront par cette même porte.

#### **Dépistage**

- Tous les artistes, techniciens, bénévoles et employés devront passer par la station de dépistage
- Tous devront se laver les mains dans la salle assignée avant de se rendre dans leur lieu de travail.
- Des consignes d'hygiène seront données aux artistes et techniciens.

#### **Distanciation**

- Les artistes devront définir le 2 mètres de distanciation sur la scène, délimiter leur espace avec du ruban à coller et respecter cette délimitation pour leur prestation.
- Pour le montage/démontage et le test de son, ils devront être faits avec des masques si la distanciation n'est pas possible.
- La régie devra être délimité avec du ruban au plancher

#### **Toilettes**

- Les artistes devront utiliser uniquement la toilette désignée.
- Les techniciens devront utiliser la toilette désignée.

#### **Renforcement de nettoyage**

- Le service de conciergerie désinfectera les lieux avant l'entrée en salle
- Le personnel, contractuel et équipe du Centre ne devra pas utiliser les équipements de la zone publique
- Le coordonnateur verra au respect des consignes de distanciation, d'hygiène et de nettoyage auprès des utilisateurs.
- À la fin de chaque spectacle, il y aura un grand nettoyage et désinfection des locaux, équipements et matériaux utilisés.

# Avec public

(En plus des consignes précédentes.)

## Dépistage du public

- Tous devront répondre aux questions de dépistage
- Tous les spectateurs devront porter un masque
- Tous devront se laver les mains en entrant

## Arrivée et départ des spectateurs

- Les spectateurs entreront par la porte # 4, en suivant les pastilles de distanciation et les consignes d'hygiène.
- Lorsque le spectacle sera terminé, les spectateurs quitteront dans l'ordre donné avant le début du spectacle. Par la porte # 5. Les tables seront numérotées. Le personnel sur place s'assurera du bon déroulement de la sortie.

## Aménagement de la salle

- Un nouveau plan de salle sera préparé pour faciliter la distanciation physique avec des tables de 4 et de 6 personnes. Une seule bulle sera assignée à chaque table. Et de 25 chaises pour des conférences avec distanciation.
- Tous les bénévoles porteront un masque et des gants
- Le public prendra place sur les sièges assignés
- Des flèches à sens unique seront installées dans la salle.
- Les équipements seront lavés après chaque spectacle et la salle de spectacle désinfectée.
- Si la zone réservée au public est équipée de bancs ou de coussins, les sièges individuels peuvent être marqués (p.ex. avec du ruban adhésif) pour assurer la distance entre les spectateur-trice-s / groupes de spectateur-trice-s.

## Toilettes

- Les spectateurs devront utiliser uniquement la salle de toilette assignée, en raison d'un maximum de 3 personnes à la fois.

## Vestiaire

- Chacun gardera ses effets personnels avec lui

## Pauses

- Les points suivants doivent être assurés pendant les pauses de spectacle:
- Si un spectateur se lève il doit remettre un masque
- Les rassemblements doivent être évités.
- Il faut prévoir suffisamment de temps pour les pauses afin de garantir que le nombre maximum de personnes peut être maintenu dans les installations sanitaires.
- L'entrée en salle après la pause doit suivre la même procédure que l'entrée en salle au début de la représentation.

# ANNEXE 2

## Plan de nettoyage et désinfection avec journal de ménage

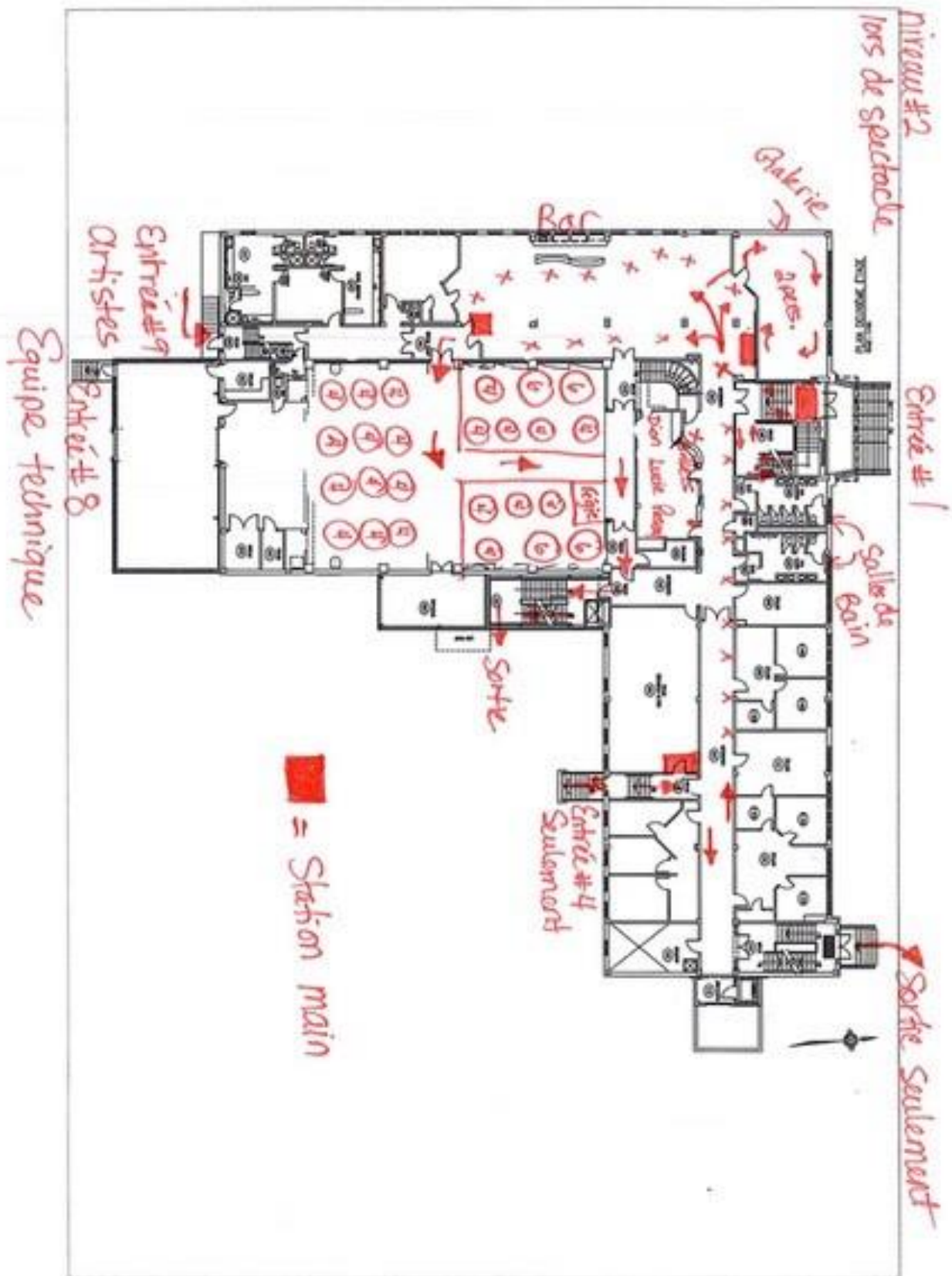
Utiliser ce gabarit pour créer une liste de vérification

Liste de vérification de ménage / ** = 2 fois par jour ou avant et après le spectacle								
Salle de spectacle et Foyer	Covid-19	Lors d'évènement						
Désinfecter les chaises et tables	**							
Balayer et laver plancher salle et scène								
Laver les interrupteurs, les portes et poignées	**							
Nettoyer les rampes et garde-corps	**							
Nettoyer le bar								
Vider les poubelles								
Nettoyer le rebord des fenêtres								
Salle de bain – toilettes – Heures de bureaux et spectacle	Covid-19	L	M	M	J	V		
Nettoyage et désinfecter	**							
Vérifier: papier toilette, papier à main, savon à main et désinfectant								
Vider les poubelle salle de bain	**							
Balayer et laver les plancher								
Laver les interrupteurs, les portes et poignées	**							
Réception et bureau	Covid-19	L	M	M	J	V		
Nettoyer comptoir de la réception	**							
Balayer et laver les plancher								
Poubelles	**							
Nettoyer l'imprimante	**							
Laver les interrupteurs, les portes et poignées	**							
Galerie d'art	Covid-19	L	M	M	J	V		
Balayer et laver les plancher								
Laver les interrupteurs, les portes et poignées	**							
Salles de réunion	Covid-19	L	M	M	J	V		
Balayer et laver les plancher								
Laver les interrupteurs, les portes et poignées	**							
Désinfecter les chaises et tables	**							
Portes d'entrées, escaliers et corridors	Covid-19	L	M	M	J	V		
Balayer et laver les plancher								
Laver les interrupteurs, les rampes, les portes et poignées	**							



# ANNEXE 4

Plan du bâtiment lors de spectacle



# ANNEXE 5

Affichage

# ATTENTION

**VEUILLEZ NE PAS ENTRER DANS L'ÉTABLISSEMENT SANS D'ABORD RÉPONDRE AUX QUESTIONS CI-DESSOUS :**

❖ PRÉSENTEZ-VOUS L'UN DES SYMPTOMES SUIVANTS :

- A. FIÈVRE OU SENSATION DE FIÈVRE
- B. MAL DE GORGE
- C. MAL DE TÊTE
- D. ÉCOULEMENT NASAL
- E. NOUVELLE TOUX OU TOUX CHRONIQUE QUI S'AGGRAVE
- F. FATIGUE NOUVELLEMENT APPARUE OU DOULEURS MUSCULAIRES
- G. DIARRHÉE
- H. PERTE DE GOÛT OU DE L'ODORAT
- I. CHEZ LES ENFANTS TACHES MAUVES SUR LES DOIGTS OU LES ORTEILS

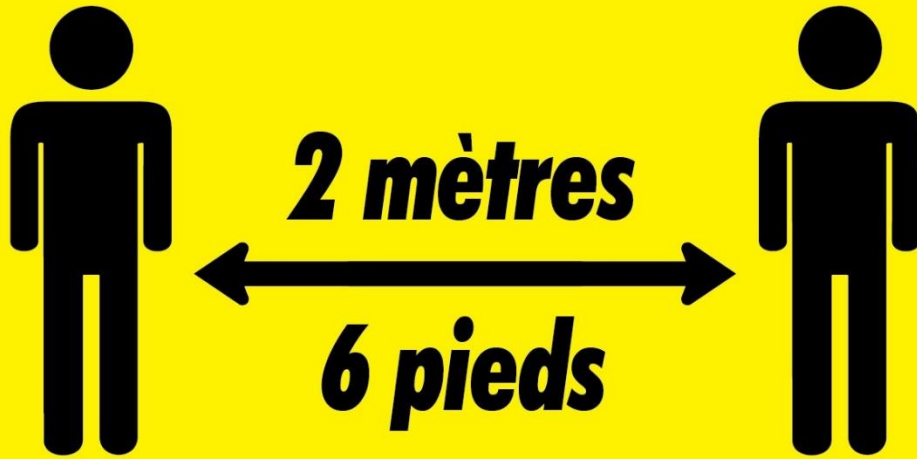
**SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI, VEUILLEZ NE PAS ENTRER ET APPELEZ LE 811**

❖ SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À L'UNE DES QUESTIONS SUIVANTES, VOUS DEVEZ RESTER CHEZ VOUS ET VOUS ISOLER PENDANT 14 JOURS.

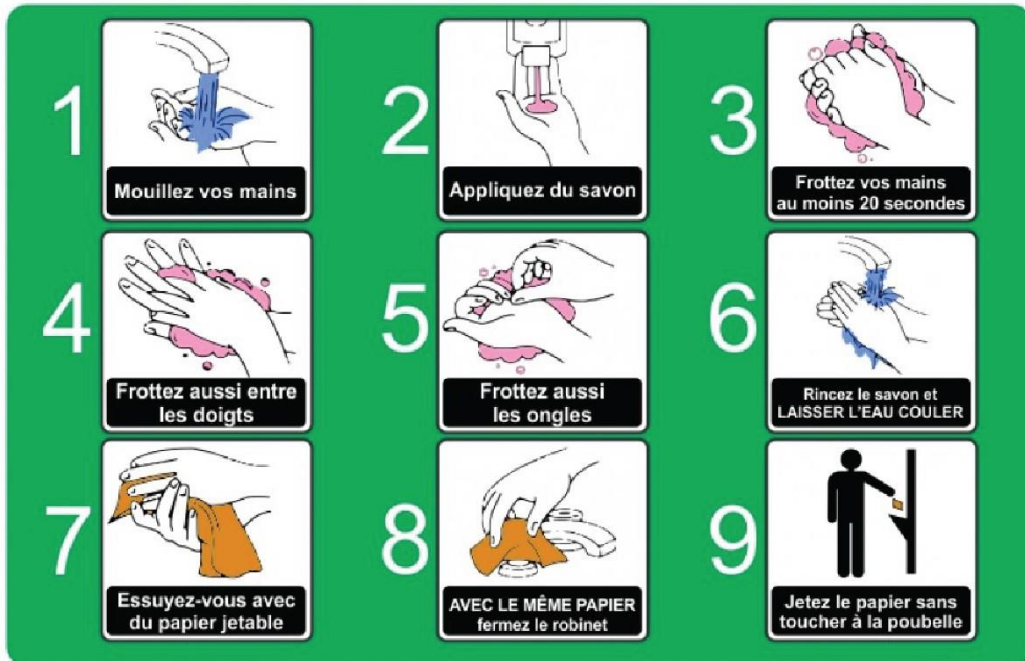
- A. AVEZ-VOUS EU DES CONTACTS ÉTROITS AVEC UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 DANS LES 14 DERNIERS JOURS?
- B. AVEZ-VOUS EU DES CONTACTS ÉTROITS AVEC UNE PERSONNE EN VOIE DE SUBIR UN TEST POUR LA COVID-19 DANS LES 14 DERNIERS JOURS?
- C. AVEZ-VOUS REÇU UN DIAGNOSTIC DE COVID-19, OU ATTENDEZ VOUS LES RÉSULTATS D'UN TEST EN LABORATOIRE POUR LA COVID-19?
- D. ÊTES-VOUS REVENU D'UN VOYAGE À L'EXTÉRIEUR DE LA BULLE ATLANTIQUE DANS LES 14 DERNIERS JOURS. SAUF POUR DES RAISONS PROFESSIONNELLES.
- E. LE PERSONNEL DE SANTÉ PUBLIQUE VOUS A-T-IL INFORMÉ QUE VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE ÉTÉ EXPOSÉ À LA COVID-19?

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION !!!**

# ÉLOIGNEMENT PHYSIQUE



## Lavage des mains



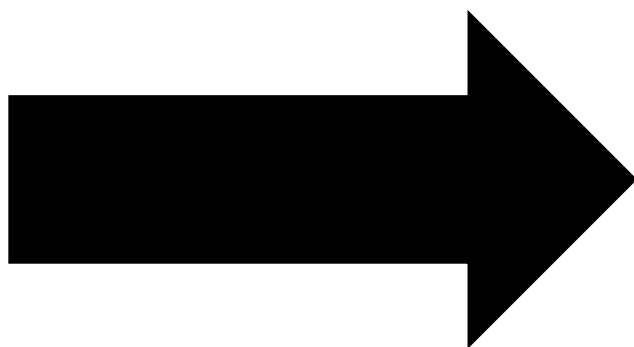
RESTEZ DERRIÈRE LA LIGNE



5x  
6"x36"  
(GRAPHIQUES PLANCHER)

30x  
6"x12"  
(GRAPHIQUES PLANCHER)

30x  
3"x 6"  
(GRAPHIQUES PLANCHER)



**LAVEZ VOS MAINS  
ICI SVP!**

MERCI DE VOTRE  
COLLABORATION

Centre **culturel**  
de Caraquet



# Coronavirus (COVID-19)

## CONSEILS DE SANTÉ PUBLIQUE



MESURES À PRENDRE POUR ÉVITER D'ÊTRE MALADE ET QUE D'AUTRES PERSONNES SOIENT MALADES :



Se laver souvent  
les mains



Tousser et éternuer  
dans le coude



Éviter de toucher ses  
yeux, son nez et sa  
bouche avec les mains



Le nettoyage  
adéquat des  
surfaces



Le port d'un masque artisanal  
est exigé en public lorsque la  
distanciation physique ne peut  
être maintenue



Restez à la maison  
si on est malade



Éviter tout contact avec  
une personne malade



La distanciation  
physique

LES NOUVEAUX SYMPTÔMES COMPRENNENT :



Fièvre dépassant  
38 degrés Celsius



Nouvelle toux ou  
toux chronique  
qui s'aggrave



Difficulté à  
respirer



Écoulement  
nasal



Mal de gorge



Mal de tête



Fatigue  
nouvellement  
apparue



Nouvelles  
douleurs  
musculaires



Diarrhée



La perte du  
goût



La perte  
de l'odorat



Chez les enfants,  
taches rouges sur les  
doigts ou les orteils

Le 8 mai 2020

**VOUS VOUS SENTEZ MALADE OU VOUS AVEZ DES PRÉOCCUPATIONS?**

**TÉLÉPHONEZ À TÉLÉ-SOINS 811 AVANT DE VOUS RENDRE AU BUREAU DE VOTRE FOURNISSEUR DE SOINS DE SANTÉ OU À L'URGENCE.**

Pour obtenir des renseignements à jour : [www.gnb.ca/coronavirus](http://www.gnb.ca/coronavirus)

Province du Nouveau Brunswick  
**Brunswick**

# PORT D'UN MASQUE ARTISANAL EN PUBLIC POUR AIDER À RÉDUIRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19



Pour aider à lutter contre la propagation communautaire de la COVID-19, le **PORT D'UN MASQUE ARTISANAL OU EN TISSU** est requis lorsque les mesures de distanciation physique ne peuvent être respectées. Cette mesure vise à protéger les personnes autour de celle qui porte le masque, au cas où celle-ci serait infectée sans présenter de symptômes.

Les masques artisanaux à porter en public ne remplacent pas une bonne hygiène des mains ou la distanciation physique. Continuez de vous laver les mains fréquemment et tenez-vous à une distance d'au moins 2 mètres (6 pieds) des autres personnes, sauf celles de votre maisonnée.

## COMMENT METTRE VOTRE MASQUE

Il est important de comprendre que les masques artisanaux à porter en public ont des limites et qu'il faut respecter certaines règles de sécurité.

1



Assurez-vous que le masque est propre et sec.

2



Avant de mettre votre masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.

3



Éloignez vos cheveux de votre visage. Placez les bandes élastiques du masque autour de vos oreilles. Si votre masque est muni de cordons, attachez ceux-ci derrière votre tête de façon à ce que le masque soit bien collé contre votre visage.

4



Couvrez votre bouche et votre nez avec le masque et assurez-vous qu'il n'y a pas d'écart entre votre visage et le masque.

5



Évitez de toucher le devant du masque lorsque vous le portez. Si vous touchez votre masque accidentellement, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant pour les mains.

Pour obtenir les renseignements les plus récents, visitez :

**[GNB.CA/CORONAVIRUS](https://gnb.ca/coronavirus)**

le 8 mai 2020

New Brunswick  
Nouveau Brunswick

**POUR ASSISTER AUX SPECTACLES**

**PORT DU MASQUE**

**(Non médical)**

**OBLIGATOIRE**

**IL POURRA ÊTRE ENLEVÉ DÈS QUE VOUS SEREZ ASSIS**

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION**

**NOMBRE MAXIMAL**

**3 PERSONNES**

**À la fois dans ce local**

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION**